



Pré avis et heures supplémentaires

Par ronan

Bonjour ,

J'ai des questions concernant mon fils .
Il démissionne de son CDI , chauffeur livreur de colis .

Quelle est la durée du pré avis ?

Il a des heures supplémentaires au compteur , son employeur peut -il l'obliger à les prendre pendant son pré avis ou l'employeur doit il les régler ?

merci pour vos éclaircissements

Par kang74

Bonjour

Le préavis dépend de son contrat de travail , de sa convention collective donc l'employeur est le mieux placé pour le lui dire .
Rien n'empêche l'employeur de lui donner des repos compensateur pendant son préavis .